

NOUVELLES DE FAMILLE

- ♦ Nous souhaitons un joyeux anniversaire à tous ceux et celles qui célébreront leur anniversaire d'ordination sacerdotale, de vœux, de mariage ou de naissance, ce mois-ci.
- ♦ Nous remercions Monsieur Fabrizio ARIGOSSI du Groupe Missionnaire de Merano, ainsi que le Frère Marcel TSHIKEZ, Visiteur Général des Frères Franciscains, pour leurs visites fraternelles.
- ♦ Nos sincères condoléances à Mgr Bernard de Clairvaux TOHA et à tout le diocèse de Djougou pour le décès du Père Simon ABALOROU ; à la Sœur Julienne MELAWAKOU, Supérieure des Filles de la Charité du Sacré-Cœur de Jésus, pour le décès de sa mère Anne TOZOUNKOU ; à Papa Martin M'PO, pour le décès de son épouse Jeanne GADO ; au Frère Roland TIEM, pour le décès de son père Adrien Bianfan TIEM . Que par la miséricorde de Dieu, les âmes de nos frères et sœurs défunt reposent en paix.
- ♦ Bon mois de Ramadan à nos frères musulmans.

QUELQUES DATES

- ♦ **Samedi 02 Avril : 10h00**, Ordination épiscopale de Mgr Bernard de Clairvaux TOHA, à l'évêché de Djougou.
- ♦ **Mardi 05 Avril : 10h00**, Réunion du Collège des Consulteurs à la Curie diocésaine.
- ♦ **Samedi 09 Avril : 9h30**, Messe d'enterrement de maman Jeanne, épouse papa Martin M'PO, à la Cathédrale Saint-Sauveur.
- ♦ **Dimanche 10 avril : Dimanche des Rameaux: 8h30**, Messe à la Cathédrale.
- ♦ **Mardi 12 avril : 9h30**, Messe chrismale à la Cathédrale suivie des agapes fraternelles au Centre Pastoral Mgr Nicolas OKIOH (CPNO) pour les prêtres, les diacres et les consacrés.
- ♦ **Jeudi 14 avril : Sainte Cène : 18h45**, Messe à la Cathédrale.
- ♦ **Vendredi 15 avril : 14h00**, Chemin de Croix de la Cathédrale au calvaire Saint-Sauveur.
18h30, Célébration de la Passion du Christ à la Cathédrale.
- ♦ **Samedi 16 avril: 22h00**, Veillée pascale à la Cathédrale, avec Baptêmes, Confirmations et Mariages.
- ♦ **Dimanche 17 avril: Jour de Pâque: 10h30**, Messe au monastère Notre-Dame de l'Ecoute de Pèporiyakou.
- ♦ **Jeudi 21 Avril : 9h30**, Messe d'enterrement du Père Simon ABALOROU à la Cathédrale de Djougou.
- ♦ **Samedi 23 Avril : 10h00**, Messe à Kouandé à l'occasion des 100ans de la Congrégation des Sœurs Catéchistes du Sacré-Cœur.
- ♦ **Mardi 26 Avril : 11h00**, Rencontre à Matéri avec les catéchistes du secteur de Matéri.
- ♦ **Du 29 Avril - 1er Mai**: Visite pastorale sur la paroisse Notre Dame du Perpétuel Secours de Kérou.
- ♦ **Mardi 03 Mai : 9h30**, Réunion du presbytère au Centre Saint-Paul.



Vie Diocésaine de Natitingou

N°270

Avril 2022

EGLISE-FAMILLE DE DIEU AU SERVICE DE LA MISSION

« *De sa nature, l'Eglise, durant son pèlerinage sur terre, est missionnaire, puisqu'elle-même tire son origine de la mission du Fils et de la mission du Saint-Esprit selon le dessein de Dieu le Père* » (Concile Vatican II, *Ad Gentes*, n°2). Aussi tous les chrétiens, en raison de leur Baptême, se sentent concernés par la mission d'annoncer l'Evangile. « *Envoyée par Dieu aux nations pour être le sacrement universel du salut, l'Eglise, en vertu des exigences intimes de sa propre catholicité et obéissant au commandement de son fondateur, est tendue de tout son effort vers la prédication de l'Evangile à tous les hommes* » (*Ad Gentes*, n°2). La réalité de la mission « ad intra » semble bien comprise et vécue dans nos communautés chrétiennes sous plusieurs formes : le chrétien se sent missionnaire grâce à son souci de donner de nouveaux enfants à l'Eglise en faisant de nouveaux convertis au sein du village, du quartier de ville ; la communauté est, elle aussi, missionnaire grâce aux mouvements, aux groupes de prière, aux chorales et au travail des agents pastoraux (catéchistes, religieux, religieuses et prêtres). J'invite chaque fidèle chrétien à témoigner de l'Evangile par l'observance de son devoir d'état. C'est par notre comportement, par l'amour du prochain, la recherche de la justice, le pardon, l'esprit de gratuité et de sacrifice que nous montrerons que nous sommes vraiment témoins de l'Evangile. Au regard de l'impérieuse nécessité de porter la Bonne nouvelle du salut à tous, il faut que chacun accepte de donner du temps à Dieu.

1. Le secteur paroissial

Pour une meilleure organisation de la pastorale, le Code de droit canonique dispose que le diocèse est divisé en paroisses. Un certain nombre de paroisses, géographiquement voisines, linguistiquement proches, peuvent être regroupées dans le but de favoriser une action commune de pastorale (CIC 374). Ainsi le secteur paroissial, formé d'un ensemble de prêtres, de consacré(s) et laïcs, constitue un lieu de rencontre, de communication, de dynamisme. Notre diocèse a sept (07) secteurs : Boukombé, Kérrou, Kouandé, Natitingou, Perma, Tanguiéta et Toucountouna. Ces secteurs doivent être des lieux où sont partagées les expériences pastorales sous la conduite avisée du responsable de secteur. Ce dernier doit être capable de donner vie et impulsion au secteur et favoriser la communion fraternelle dans le partage et la prière.

2. La paroisse

« La paroisse est par nature le milieu de vie et le lieu de culte habituel des fidèles où ceux-ci peuvent exprimer et mettre en œuvre les initiatives que la foi et la charité chrétienne de la communauté des croyants suggèrent. Elle est le lieu où se manifeste la communion des divers groupes et mouvements qui doivent y trouver soutien spirituel et appui matériel » (Jean-Paul II, *Ecclesia in Africa* n°100). La paroisse est donc une structure pastorale du diocèse et comme telle, elle doit être un lieu où se cultivent l'unité et la communion dans un climat d'attention aux faibles, aux souffrants, aux nécessiteux et aux handicapés. A ces derniers en particulier, les agents pastoraux dédieront une attention spéciale dans la marche commune vers la cité céleste. Pour réussir cette mission de témoignage, une grande fraternité et une forte solidarité doivent animer le cœur de tous les agents pastoraux de la paroisse.

Si le conseil pour les affaires économiques est obligatoire selon les dispositions du Code du droit canonique (can. 505) sur les paroisses, je recommande vivement la mise en place du conseil pastoral pour faciliter le travail d'évangélisation.

Enfin, je souhaite que nos paroisses deviennent des lieux d'éclosion et de promotion de l'esprit de famille. Cultivez des liens de fraternité et d'amitié qui témoignent, comme à l'âge apostolique, de notre appartenance au Christ. Qu'en voyant le curé et son vicaire, la

communauté sacerdotale et le reste du peuple, on puisse dire : « *voyez comme ils s'aiment !* ». Ceci ne peut évidemment prendre racine que si les relations fraternelles et la collaboration dans les communautés religieuses et dans les presbytères sont fondées sur une vie de prière régulière.

3. La Communauté Chrétienne de Base (CCB)

Pour une pastorale efficiente, notre Eglise doit s'organiser en petites cellules de base autour de la paroisse pour une pastorale de proximité effective. Ces Communautés Chrétaines de Base (CCB) sont des cellules-forces qui ont déjà montré leur efficacité dans certaines paroisses de notre diocèse car elles permettent à la paroisse de pouvoir atteindre tous les fidèles dans les quartiers et dans les villages ou les stations. La création de chapelles, les célébrations eucharistiques, là où c'est possible, la méditation de la Parole de Dieu, la prière d'chapelet et d'autre initiatives permettront de les viabiliser.

(Extrait de l'Exhortation post-synodale, *Peuple de Dieu, reviens à ton Seigneur*, Imp. Notre-Dame, Cotonou, Octobre 2020, n°47-52)

Joyeuse fête de Pâques à tous et à toutes.

« *Le bien à tout le monde, le mal à personne* »

+ Antoine SABI BIO,
Evêque de Natitingou (Bénin)
“*Gaudete in Domino Semper*”